AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0662
FR0012938884-FS0231

16 mars 2017

Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

SOLOCAL GROUP

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 15 mars 2017, complété par un courrier reçu le 16 mars 2017, la société GLAS Trustees Limited (45 Ludgate Hill, Londres, EC4M 7JU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi :

 - en hausse, le 13 mars 2017, par suite de la souscription à une augmentation de capital de la société SOLOCAL GROUP[1], les seuils de 5% et 10% du capital et des droits de vote de la société SOLOCAL GROUP et détenir 59 837 345 actions SOLOCAL GROUP représentant autant de droits de vote, soit 10,39% du capital et 10,38% des droits de vote de cette société[2] ; et

 - en baisse, le 14 mars 2017, par suite de la restitution d'actions SOLOCAL GROUP aux bénéficiaires du trust (cf. infra), les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société SOLOCAL GROUP et détenir 7 680 208 actions SOLOCAL GROUP représentant autant de droits de vote, soit 1,33% du capital et des droits de vote de cette société[2].

2. Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

 « La société GLAS Trustee Limited déclare :

 GLAS Trustees Limited agit pour le compte de GLAS Trust Corporation Limited[3] agissant en tant qu'agent de sécurité pour les porteurs de 350 000 000 € d'obligations garanties de premier rang à 8,875% arrivant à échéance en 2018 (les «Notes»). GLAS Trust Corporation détient les actions de SOLOCAL GROUP dans le cadre d'un trust pour les porteurs de Notes et distribuera les actions dès que possible à ces porteurs conformément au plan de restructuration de SOLOCAL GROUP. Les actions ont été acquises pour le compte de prêteurs dans le cadre de la restructuration de l'endettement financier de SOLOCAL GROUP. GLAS Trustees Limited est un fournisseur de services d'intermédiaires financiers. Les actions ont été émises dans le cadre de la restructuration du groupe. Il n'y a pas eu de financement. Aucune action détenue par GLAS Trustees Limited n'a été obtenue grâce à des prêts de titres.

 GLAS Trustees Limited n'agit pas de concert avec d'autres actionnaires de SOLOCAL GROUP et n'a pas l'intention de poursuivre ses achats d'actions SOLOCAL GROUP.

 GLAS Trustees Limited n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société SOLOCAL GROUP.

[1] Cf. notamment prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n° 17-056 du 8 février 2017 et communiqué diffusé par la société le 3 mars 2017.
[2] Sur la base d'un capital composé de 576 043 162 actions représentant 576 272 578 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] GLAS Trustees Limited agit comme « *nominee* ».

GLAS Trustees Limited n’a pas l’intention de prendre de dispositions stratégiques à l'égard de SOLOCAL GROUP et n'a pas l'intention d'effectuer l'une quelconque des opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF.

GLAS Trustees Limited ne détient pas d'instruments financiers ou d'accords visés aux 4° et 4° bis de l'article L. 233-9 du code de commerce.

GLAS Trustees Limited n'a pas l'intention de demander sa nomination, ni la nomination d'un tiers, en tant qu’administrateur.

GLAS Trustees Limited n'a pas conclu d’accord de cession temporaire concernant les actions et/ou les droits de vote de SOLOCAL GROUP, à l'exception des conventions relatives à l’allocation des actions aux bénéficiaires du trust telles que décrites ci-dessus. »
